



Christophe BÉCHU

Maire d'Angers

Karine ENGEL

Adjointe aux anciens combattants

vous prie de bien vouloir honorer de votre présence,
la **cérémonie commémorative de la Libération d'Angers**

le **Mardi 10 août 2021 à 11 heures**
au Monument aux Morts - Esplanade Leclerc



Un vin d'honneur sera offert dans le Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville à l'issue de la cérémonie

*Application des mesures sanitaires en vigueur, dont présentation du pass sanitaire
à l'entrée de la réception au Salon d'honneur*



angers.fr

